

Rapport public Parcoursup session 2023

ERFPS CHU Rouen - D.E Ergothérapeute

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
ERFPS CHU Rouen - D.E Ergothérapeute	Jury par défaut	Tous les candidats	18	516	58	95	15

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Disposer d'aptitudes relationnelles

- Aptitude d'écoute, de bienveillance, d'empathie
- Aptitude à travailler en équipe
- Capacité d'interaction avec autrui
- Capacité d'adaptation et de flexibilité

Avoir un attrait pour les questions sanitaires et sociales:

- Intérêt et connaissance du métier d'ergothérapeute et du domaine médical et social
- Intérêt pour les sciences humaines, médicales et sociales

Disposer de capacités d'analyse

- Capacité à suivre une démarche scientifique
- Capacité d'analyse critique
- Capacité de résolution de problèmes et aptitude à la production créative
- Capacité à se questionner et à se remettre en question

Savoir s'organiser dans son travail

- Capacité à travailler de manière autonome
- Capacité organisationnelle (rigueur, méthodologie de travail)

Posséder une maîtrise de l'expression écrite et orale

- Maîtrise du français à l'écrit et à l'oral
- Capacité d'argumentation
- Capacité de synthèse
- Compréhension de l'anglais écrit

Attendus locaux

Etre autonome dans ses déplacements afin d'accéder sur des lieux de stage isolés en Normandie. Prévoir, pour certains terrains, de pouvoir se loger.

Conditions d'inscription

L'inscription n'est pas autorisée aux candidats âgés de moins de 17 ans au 31 décembre de l'année en cours. Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Un ergothérapeute est un professionnel de santé qui intervient auprès de personnes de tous âges pour prévenir un problème dans la réalisation de ses activités ou d'en réduire les effets.

Il agit auprès de la personne et/ou de son environnement pour lui permettre de retrouver ses occupations.

L'ergothérapeute est amené à travailler en cabinet libéral, en milieu hospitalier, en structure médico-sociale ou sociale, en école, en collectivité territoriale, etc.

La formation en ergothérapie se déroule en trois ans (6 semestres de 20 semaines). L'organisation des études est construite en alternance avec :

- des temps de formation théorique ou pratique réalisés dans l'institut de formation : cours magistraux, travaux dirigés et travail personnel,
- des temps de formation clinique ou situationnelle sur les lieux d'intervention des ergothérapeutes : 36 semaines de stages à temps plein de 35h par semaine, réparties en 5 périodes sur les trois ans.

Le référentiel de formation comprend 6 domaines de formation :

- 1- Sciences humaines, sociales et droit
- 2- Sciences médicales
- 3- Fondements et processus de l'ergothérapie
- 4- Méthodes, techniques et outils d'intervention de l'ergothérapeute
- 5- Méthodes de travail
- 6- Intégration des savoirs et posture professionnelle de l'ergothérapeute.

L'évaluation des connaissances et des compétences est réalisée en contrôle continu et par examen semestriel. La validation de chaque semestre permet l'acquisition de 30 ECTS (European Credits Transfert System).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La Commission d'Examen des Vœux pour l'admission en première année du Diplôme d'État d'Ergothérapeute à l'Institut de Formation en Ergothérapie du CHU Rouen Normandie (ci-après nommé IFE) s'est tenue le 16 mai 2023. Elle était présidée par le directeur de l'établissement et composée par les formateurs de l'établissement.

L'IFE a intégré la procédure des admissions via la plateforme Parcoursup comme le stipule l'Arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les instituts préparant aux diplômes d'État de pédicure podologue, d'ergothérapeute, de psychomotricien, de manipulateur d'électroradiologie médicale et de technicien de laboratoire médical et portant dispositions diverses.

Au cours de la phase de dépôt des candidatures, chaque candidat peut formuler 5 vœux pour la formation en ergothérapie. L'IFE a choisi de ne pas se regrouper avec un autre institut. La capacité est de 18 places pour la rentrée 2023 proposées sur la plateforme Parcoursup.

Pour la session 2023, l'établissement a reçu 685 vœux exprimés, 516 ont été confirmés. Le rang du dernier admis est le 185. Le rang du dernier candidat appelé est le 129. Un taux de 15% de boursiers du second degré est appliqué.

En 2022, l'accession à 16 places s'est faite par traitement de dossier via la plateforme. L'IFE avait enregistré 576 vœux exprimés, 454 ont été confirmés. Le rang du dernier admis était le 183. Le rang du dernier candidat appelé était le 119. Un taux de 11% de boursiers du second degré a été appliqué.

Pour rappel, les objectifs de la formation et ses attendus nationaux sont précisés sur la plateforme Parcoursup.

Les critères généraux d'examen des vœux (CGEV) ont été mis en ligne le 20 décembre 2022 sur la plateforme Parcoursup et appliqués par la Commission pour l'Examen des Vœux. Les CGEV ont été élaborés en tenant compte des préconisations du Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation et selon les préconisations nationales réalisées par le Syndicat des Instituts de Formation en Ergothérapie Français (SIFEF).

Le traitement des dossiers a été réalisé en utilisant l'outil d'aide à la décision mis à disposition par la plateforme Parcoursup. Le paramétrage de l'outil d'aide à la décision a été réalisé lors de la première commission d'examen des vœux (CEV). Les membres de la CEV ont défini l'usage des briques d'évaluation proposées par l'outil d'aide à la décision.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Brique 1 : Évaluation quantitative

La CEV a choisi de donner la même valeur aux notes de première et de terminale. Toutes les matières ne sont pas retenues compte tenu des attendus de la profession. Pour chaque série de baccalauréat, des coefficients sont attribués pour les matières retenues.

Brique 2 : Langues

L'utilisation de cette fonctionnalité a été retenue par la CEV au regard des attendus et des CGEV. Le coefficient permet de prendre en compte cette donnée sans toutefois être péjoratif.

Brique 3 : Fiche avenir

Les appréciations transversales des professeurs principaux et l'avis du chef d'établissement sont prises en compte pour l'étude des dossiers.

Brique 4 : Éléments qualitatifs

Une grille d'évaluation qui reprend les attendus nationaux et les CGEV est utilisée. Elle prend en compte les éléments contenus dans la fiche « Avenir », le projet de formation motivé, les appréciations et la rubrique « Activités et centres d'intérêt ».

Une cotation de 1 à 4 est faite pour évaluer le degré d'importance accordé aux 5 critères retenus, en lien avec les attendus nationaux.

Une pondération est attribuée à chaque brique afin de calculer une note globale. Cette pondération a été attribuée par les membres de la CEV en fonction des critères que ses membres ont définis. Elle a été utilisée pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La CEV s'est fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Il est recommandé aux candidats de valoriser leurs expériences en lien avec le public notamment les personnes en situation de handicap ou de précarité, avec le monde de la santé et les contacts qu'ils pourraient avoir eu avec des professionnels de la santé et particulièrement des ergothérapeutes, pour améliorer leur prise en compte des attendus et objectifs de la formation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de Français, Mathématiques, Histoire-Géographie, Philosophie, SVT Etselon les options du BAC : SVT, Physique-Chimie, Sciences économiques etsociales, Science de l'ingénieur		Résultats des épreuves terminales des enseignements de spécialité. Résultats dans les matières scientifiques mais aussi histoire-géographie et philosophie	Très important
	Notes d'Anglais.		Niveau en anglais	Important
	Épreuves anticipées du BAC notamment en Français(oral et écrit).	Épreuves anticipées du BAC notamment en Français (oral et écrit).	Moyenne épreuves anticipées duBaccalauréat en oral de Français etécrit de Français.	Important
	Résultats obtenus dans l'enseignement supérieur pour les réorientations et reconversions professionnelles.	Résultats obtenus dans l'enseignement supérieur pour les réorientations etreconversions professionnelles.	Résultats dans l'enseignementsupérieur notamment dans les matières scientifiques et la recherche	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aptitude à suivre une démarche scientifique.		Acquisition de la démarche scientifique. Notes et observation dans les matières scientifiques.	Très important
	Aptitude à s'organiser dans son travail.		Méthode de travail.Investissement dans les projets académiques et personnels.Qualité de l'argumentation.	Très important
Savoir-être	Aptitude à échanger, interagir, coopérer avec autrui.		Capacité à s'investir. Implication. Esprit d'équipe. Curiosité intellectuelle. Éléments de savoir être. Investissement	Essentiel

		dans des projets collectifs.	
	Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés.	Autonomie. Capacité à s'investir. Autonomie. Capacité à fournir des efforts. éléments qui démontrent une persévérance, concentration, capacité d'organisation.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation Capacité à expliciter sa démarche d'orientation.	Capacité à réussir dans la formation. Connaissance de l'exigence de la formation et son contenu. Cohérence du projet. Intérêt et motivation pour la formation exprimés dans le projet de formation motivé.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences pratiques en lien avec le métier. Implication et engagement argumenté dans des occupations.	Engagement Citoyen, Lycéen et/ou étudiant. Engagement associatif. Curiosité pour les questions sociétales. Intérêt pour la démarche scientifique dans le domaine ergothérapeutique / occupationnel	Essentiel

Signature :

Stéphane PARCAY,
 Directeur de l'établissement ERFPS CHU Rouen